

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

**Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
										✓	

No. 401.

---

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

---

## **BILL.**

Acte pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada.

---

Reçu et lu, la première fois, lundi 16 mai, 1853.

Seconde lecture, mardi 17-mai, 1853.

---

**M. TESSIER.**

---

QUEBEC :

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.

**Acte pour dissiper certains doute sur le mode de faire des recherches dans les bureaux d'enregistrement du Bas-Canada.**

**A**TTENDU qu'il est nécessaire de dissiper des doutes sur le Préambule.  
mode de faire des recherches dans les bureaux d'enregistrement établis dans le Bas-Canada, et sur les honoraires que le registra-  
teur à droit de recevoir pour chaque telle recherche :—A ces  
5 causes, qu'il soit statué, etc.

Qu'il sera loisible à toute personne qui voudra faire des recherches dans les bureaux d'enregistrement, de les faire en présence du registra-  
10 teur ou de son député, et que dans le cas de toute telle recherche, si le registra-  
teur n'est pas requis de donner un certi-  
ficat par écrit, il aura droit de recevoir *un chelin* pour chaque telle  
recherche qui ne durera pas plus qu'une demi-heure ; et *un chelin*  
de plus pour chaque demi-heure additionnelle.

Mode de re-  
cherches dans  
les bureaux  
d'enregistre-  
ment du Bas-  
Canada.  
Honoraire, un  
chelin, par  
demi-heure,  
etc.